

**LA COMMUNE DE VILLEMORISSON-SUR-ORGE
RECRUTE UN AGENT DU BATIMENT POLYVALENT
POUR LE SERVICE TECHNIQUE**

A TEMPS COMPLET

MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité du responsable de la section bâtiments :

➤ Maintenir en état de fonctionnement et effectuer des travaux d'entretien et de manutention sur les bâtiments et les équipements publics :

● Travaux d'entretien de premier niveau des bâtiments :

- **plomberie** : changement de robinets, siphons, débouchage de canalisation,

- **électricité** : changement d'ampoules, réarmement des disjoncteurs, remplacement d'éclairage complet, installation de prise électrique...

- **menuiserie et petite maçonnerie** : réparations de fenêtres, aménagement de placards existants, réparation les ouvrages maçonnés (murs, sols, encadrements de portes et fenêtres...), pose de carrelage, cloisons sèches, pose de carreaux de plâtre,

- **serrurerie** : changement des verrous, pose et ajustement de portes et fenêtres, changement des canons, dépannages rapides...

- **peinture** : lessivage, enduit, ponçage, entoilage et mise en peinture

● Effectuer l'entretien courant des véhicules et matériels utilisés

Installation du marché hebdomadaire

- installation et désinstallation du marché hebdomadaire (samedi matin)
- nettoyage du marché et évacuation des déchets

Activités annexes :

- participation, à titre de renfort, à la mise en place de différentes manifestations,
- effectuer les interventions d'urgence pour libérer la voirie et les surfaces (animaux morts, chutes de branches ou d'arbres,...), participation au plan de viabilité hivernale (salage des routes et déneigement (passage de la lame et déneigement manuel),

Participation aux astreintes (par roulement)

- ouverture et fermeture des parcs communaux.
- astreinte (avoir son domicile dans un rayon maximum de 10kms)
- permis obligatoire

Profil :

- connaître le fonctionnement du matériel propre à l'entretien des espaces verts;
- connaître les règles de sécurité applicables aux travaux effectués en bordures de voiries
- connaître les techniques élémentaires de gestes et postures
- travailler en équipe et effectuer les travaux selon les consignes et les procédures définies
- prendre soin du matériel
- avoir une tenue correcte et un comportement respectueux du service public.

CONDITIONS PARTICULIERES

- Port des accessoires de sécurité réglementaires (casques, lunettes, chaussures de sécurité...),
- Travail seul ou en équipe, être autonome
- Disponibilité,
- Circule sur tout le territoire et en dehors pour les besoins du service.